



## HIDROTEX Black

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION

- 1.1 Identificateur de produit:** HIDROTEX Black  
**Autres moyens d'identification:**  
Pas pertinent
- 1.2 Usage recommandé et restrictions d'utilisation:**  
Utilisations identifiées pertinentes: Revêtement protecteur. Uniquement pour usage utilisateur professionnel/utilisateur industriel.  
Utilisations déconseillées: Toute utilisation non spécifiée dans cette section ou dans la sous-rubrique 7.3
- 1.3 Identificateur du fournisseur initial:**  
Roberlo S.A.U.  
Ctra. Nacional II, Km. 706,5  
17457 Riudellots de la Selva - Gerona - España  
Tél.: +34 972 478060 (8:00-12:45 / 14:15-17:30 h) (GMT +1:00) - Fax: +34972477394  
msds@roberlo.com  
  
Importateur:  
  
Roberlo Canada Inc.  
8224 Pascal Gagnon  
St-Leonard, Qc, Canada  
H1P 1Y4  
TEL +1 (514) 238-8736  
msds@roberlo.com
- 1.4 Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:** +34 972 478060 (8:00-12:45 / 14:15-17:30 h) ROBERLO (Spain) (GMT + 1:00)

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange:**  
En raison de la matière active incluse dans une matrice, nous tenons à vous signaler que les risques d'inhalation par les voies respiratoires semblent pouvoir être écartés (ce critère prévaut pendant toute l'élaboration de la FDS).  
**SIMDUT 2015:**  
La classification de ce produit a été réalisée conformément à la Partie 2 du Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17 modifié par DORS/2022-272)  
Flam. Liq. 4: Liquides inflammables, Catégorie 4, H227
- 2.2 Éléments d'étiquetage:**  
**SIMDUT 2015:**  
**Attention**  
**Indications de danger:**  
H227 - Liquide combustible.  
**Conseils de prudence:**  
P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.  
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/chaussures de protection.  
P370+P378: En cas d'incendie: Utiliser{0} pour l'extinction.  
P403: Stocker dans un endroit bien ventilé.  
P501: Éliminer le contenu et / ou les contenants conformément à la réglementation sur les déchets dangereux ou les emballages et déchets d'emballages.
- 2.3 Dangers physiques et pour la santé non classifiés ailleurs (HHNOC - PHNOC):**  
Pas pertinent

### RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

- 3.1 Substances:**  
Non concerné

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -



## HIDROTEX Black

### RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS (suite)

#### 3.2 Mélanges:

**Description chimique:** Mélange à base d'élastomère

#### Composants:

Conformément à le ANNEXE 1 - ÉLÉMENTS D'INFORMATION FIGURANT SUR LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ du Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17), le produit contient:

| Identification  | Nom chimique /classification   | Concentration |
|-----------------|--|---------------|
| CAS: 111-76-2   | <b>2-butoxyéthanol</b><br>Acute Tox. 3: H331; Acute Tox. 4: H302; Eye Irrit. 2: H319; Flam. Liq. 4: H227; Skin Irrit. 2: H315 - Danger | 1 - <5 %      |
| CAS: 64742-54-7 | <b>Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités , &lt; 3 % IP 346, &lt; 20.5 cSt @ 40°C</b><br>Asp. Tox. 1: H304 - Danger   | 1 - <5 %      |

Pour plus d'informations sur les dangers du produit, voir les rubriques 11, 12 et 16.

### RUBRIQUE 4: PREMIERS SOINS

#### 4.1 Description des premiers soins nécessaires:

Les symptômes résultant d'une intoxication peuvent survenir après l'exposition, raison pour laquelle, en cas de doute, toute exposition directe au produit chimique ou persistance de la gêne exige des soins médicaux, en fournissant la FDS du produit concerné.

##### Par inhalation:

Il y a presque aucune chance qu'elle soit respirée, cependant, voici la démarche à suivre en cas de symptômes :

Il s'agit d'un produit jugé non dangereux par inhalation. Il est toutefois recommandé, en cas de symptômes d'intoxication d'enlever la personne affectée du lieu d'exposition, de lui fournir de l'air propre et de la maintenir au repos. Demander des soins médicaux si les symptômes persistent.

##### Par contact cutané:

Il s'agit d'un produit jugé non dangereux par contact avec la peau. Il est toutefois recommandé, en cas de contact avec la peau d'enlever les vêtements et les chaussures contaminés, de rincer la peau ou de faire prendre une douche à la personne affectée, si besoin avec de l'eau froide en abondance et un savon neutre. En cas d'affection importante, consulter un médecin.

##### Par contact avec les yeux:

Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si la personne accidentée utilise des lentilles de contact, celles-ci devront être enlevées à condition qu'elles ne soient pas collées aux yeux, auquel cas, cela pourrait provoquer des lésions supplémentaires. Dans tous les cas et après le nettoyage, il faudra se rendre chez un médecin le plus rapidement possible muni de la FDS du produit.

##### Par ingestion/aspiration:

Ne pas provoquer de vomissement. En cas de vomissement, maintenir la tête penchée en avant pour éviter toute aspiration. Maintenir la personne affectée au repos. Rincer la bouche et la gorge, vu qu'il est possible qu'elles aient été touchées lors de l'ingestion.

#### 4.2 Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés:

Les effets aigus et à retardement sont ceux signalés dans les rubriques 2 et 11.

#### 4.3 Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire:

Pas pertinent

### RUBRIQUE 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### 5.1 Agents extincteurs appropriés et inappropriés:

##### Agents extincteurs appropriés:

Liquide combustible. Utiliser de préférence des extincteurs à poudre polyvalente (poudre ABC), sinon utiliser des extincteurs à poudre physique ou à base de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

##### Agents extincteurs inappropriés:

IL N'EST PAS RECOMMANDÉ d'utiliser des jets d'eau pour l'extinction.

#### 5.2 Dangers spécifiques du produit dangereux, notamment la nature de tout produit de combustion dangereux:

La réaction suite à la combustion ou décomposition thermique peut s'avérer très toxique et par conséquent, représenter un risque très élevé pour la santé.

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -



## HIDROTEX Black

### RUBRIQUE 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE (suite)

#### 5.3 Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers:

En fonction de l'ampleur de l'incendie, il pourra être nécessaire de porter des vêtements de protection intégrale ainsi qu'un équipement respiratoire personnel. Disposer d'un minimum d'installations d'urgence ou d'éléments d'intervention (couvertures ignifuges, trousse à pharmacie...).

##### Dispositions supplémentaires:

Intervenir conformément au Plan d'Urgences Intérieur et aux Fiches d'information relatives aux interventions en cas d'accidents et autres urgences. Supprimer toute source d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les containers de stockage des produits susceptibles de s'enflammer ou d'exploser en raison des températures élevées. Éviter le déversement des produits servant à éteindre l'incendie en milieu aquatique.

### RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

#### 6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence:

##### Pour les non-secouristes:

Isoler les fuites à condition qu'il n'y ait pas de risque supplémentaire pour les personnes en charge de cette tâche. En cas de contact potentiel avec le produit déversé, il est obligatoire de porter l'équipement de protection individuelle (Voir rubrique 8). Évacuer la zone et maintenir éloignées les personnes sans protection.

##### Pour les secouristes:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Voir rubrique 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Produit jugé non dangereux pour l'environnement. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

#### 6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Nous préconisons:

Absorber le déversement au moyen de sable ou d'un absorbant inerte et le mettre en lieu sûr. Ne pas absorber au moyen de sciure ou autres absorbants combustibles. Pour toute autre information relative à l'élimination, consulter la rubrique 13.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques:

Voir les rubriques 8 et 13.

### RUBRIQUE 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

#### 7.1 Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention:

A.- Précautions pour une manipulation en toute sécurité

Respecter la législation en vigueur en matière de prévention des risques au travail concernant la manipulation des chargements à la main. Ordonner et ranger et procéder à l'élimination moyennant des méthodes sûres (chapitre 6).

B.- Recommandations techniques pour la prévention des incendies et des explosions.

Produit non inflammable dans des conditions normales de stockage, de manipulation et d'utilisation. Il est recommandé de procéder au transvasement lentement pour éviter de causer des décharges électrostatiques pouvant affecter les produits inflammables. Consulter la rubrique 10 concernant les conditions et les matières à éviter.

C.- Recommandations techniques pour la prévention des risques ergonomiques et toxicologiques.

Pour le contrôle de l'exposition, consulter la rubrique 8. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail; se laver les mains après chaque utilisation; enlever les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans une zone de restauration

D.- Recommandations techniques pour la prévention des risques environnementaux

Il est recommandé de disposer de matériel absorbant à proximité du produit (Voir sous-rubrique 6.3)

#### 7.2 Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités:

A.- Mesures techniques de stockage

Température minimale: 5 °C

Température maximale: 30 °C

B.- Conditions générales de stockage

Éviter toutes sources de chaleur, radiation, électricité statique et tout contact avec des aliments. Pour obtenir des informations supplémentaires voir sous-rubrique 10.5

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -

## HIDROTEX Black

### RUBRIQUE 7: MANUTENTION ET STOCKAGE (suite)

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

A l'exception des indications déjà spécifiées, il n'est pas nécessaire de suivre des recommandations spéciales concernant l'usage de ce produit.

### RUBRIQUE 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1 Paramètres de contrôle:

Substances dont les valeurs limites d'exposition professionnelle doivent être contrôlées sur le lieu de travail:

Règlement sur la santé et la sécurité au travail, article 5.48 (Mis à jour le 22 juin 2022):

| Identification                                  | Limites d'exposition professionnelle |        |
|---|--------------------------------------|--------|
| 2-butoxyéthanol <sup>(1)</sup><br>CAS: 111-76-2 | TLV-TWA                              | 20 ppm |
|   | TLV-STEL                             |        |

ALBERTA - Code de la santé et de la sécurité au travail:

| Identification                                  | Limites d'exposition professionnelle |                      |
|---|--------------------------------------|----------------------|
| 2-butoxyéthanol <sup>(1)</sup><br>CAS: 111-76-2 | 8-hour                               | 20 ppm               |
|   | 15-minute                            | 97 mg/m <sup>3</sup> |

<sup>(1)</sup> L'absorption percutanée probable

#### 8.2 Contrôles d'ingénierie appropriés:

A.- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

À titre de mesure préventive, il est recommandé d'utiliser les équipements de protection individuelle basiques. Pour plus de renseignements sur les équipements de protection individuelle (stockage, utilisation, nettoyage, entretien, type de protection,...) consulter la brochure d'informations fournie par le fabricant de l'EPI. Pour plus de renseignements, se référer au sous-rubrique 7.1 Toute l'information contenue ici est une recommandation qui nécessite d'une spécification de la part des services de prévention des risques de travail, étant inconnu si la société dispose de mesures supplémentaires.

B.- Protection respiratoire.

L'utilisation d'équipements de protection sera nécessaire en cas de formation de brouillard ou dans le cas où la limite d'exposition professionnelle serait dépassée.

C.- Protection spécifique pour les mains.

| Pictogramme   | PPE  | Observations   |
|---|--|--|
| <br>Protection des mains obligatoire | Gants de protection contre les risques mineurs | Remplacer les gants en cas de détérioration. Pour les périodes d'exposition prolongées du produit, il est recommandé aux utilisateurs professionnels/industriels d'utiliser des gants CE III, conformément aux normes EN 420 et EN 374 |

Étant donné que le produit est un mélange de différents matériaux, la résistance de la matière des gants ne peut pas être calculée au préalable de manière fiable et par conséquent ils devront être contrôlés avant leur utilisation.

D.- Protection du visage et des yeux

| Pictogramme   | PPE  | Observations   |
|---|--|--|
| <br>Protection du visage obligatoire | Lunettes panoramiques contre les éclaboussures/projections | Nettoyer quotidiennement et désinfecter régulièrement en suivant les instructions du fabricant. À utiliser s'il y a un risque d'éclaboussures. |

E.- Protection du corps

| Pictogramme | PPE                                  | Observations  |
|-------------|--------------------------------------|---|
|             | Vêtements de travail                 | Remplacer en cas de signe de détérioration. Pour les périodes prolongées d'exposition au produit par des utilisateurs professionnels/industriels, il est recommandé d'utiliser CE III, conformément aux normes EN ISO 6529:2001, EN ISO 6530:2005, EN ISO 13688:2013, EN 464:1994 |
|             | Chaussures de travail antidérapantes | Remplacer en cas de signe de détérioration. Pour les périodes prolongées d'exposition au produit par des utilisateurs professionnels/industriels, il est recommandé d'utiliser CE III, conformément aux normes EN ISO 20345 et EN 13832-1   |

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -

## HIDROTEX Black

### RUBRIQUE 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

#### F.- Mesures complémentaires d'urgence

| Mesure d'urgence  | normes  | Mesure d'urgence   | normes   |
|---|---|--|--|
| <br>Douche d'urgence | ANSI Z358-1<br>ISO 3864-1:2011, ISO 3864-4:2011 | <br>Rincer œil | DIN 12 899<br>ISO 3864-1:2011, ISO 3864-4:2011 |

#### Contrôles sur l'exposition de l'environnement:

En vertu de la législation communautaire sur la protection environnementale, il est recommandé d'éviter tout déversement du produit mais aussi de son emballage dans l'environnement. Pour obtenir des informations supplémentaires voir sous-rubrique 7.1.D

#### Composés organiques volatils (COV) selon la Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999:

|                                  |                                   |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| Composés organiques volatils:    | 4,25 % poids                      |
| Concentration de C.O.V. à 20 °C: | 49,7 kg/m <sup>3</sup> (49,7 g/L) |

### RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Pour plus d'informations voir la fiche technique du produit.

##### Aspect physique:

|                        |  |
|------------------------|--|
| État physique à 20 °C: | Liquide  |
| Aspect:                | Fluide   |
| Couleur:               |  Noir |
| Odeur:                 | Caractéristique  |
| Seuil olfactif:        | Pas pertinent *  |

##### Volatilité:

|   |                         |
|---|-------------------------|
| Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition: | 100 - 282 °C            |
| Pression de vapeur à 20 °C:   | 2309 Pa                 |
| Pression de vapeur à 50 °C:   | 12166,47 Pa (12,17 kPa) |
| Taux d'évaporation à 20 °C:   | Pas pertinent *         |

##### Caractéristiques du produit:

|  |                          |
|--|--------------------------|
| Masse volumique à 20 °C:   | 1170 kg/m <sup>3</sup>   |
| Densité relative à 20 °C:  | 1,172                    |
| Viscosité dynamique à 20 °C:                                       | 175000 cP                |
| Viscosité cinématique à 20 °C:                                     | Pas pertinent *          |
| Viscosité cinématique à 40 °C:                                     | >20,5 mm <sup>2</sup> /s |
| Concentration:   | Pas pertinent *          |
| pH:  | 8,04                     |
| Densité de vapeur relative 20 °C:                                  | Pas pertinent *          |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique) 20 °C: | Pas pertinent *          |
| Solubilité dans l'eau à 20 °C:                                     | Pas pertinent *          |
| Propriété de solubilité:   | Pas pertinent *          |
| Température de décomposition:                                      | Pas pertinent *          |
| Point de fusion/point de congélation:                              | Pas pertinent *          |

##### Inflammabilité:

|                               |                 |
|-------------------------------|-----------------|
| Point d'éclair:               | 74 °C           |
| Inflammabilité (solide, gaz): | Pas pertinent * |

\*Pas pertinent en raison de la nature du produit / non déterminant pour les propriétés de danger du produit

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -



## HIDROTEX Black

### RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

|   |                 |
|---|-----------------|
| Température d'auto-ignition:            | 238 °C          |
| Limite d'inflammabilité inférieure:     | Pas pertinent * |
| Limite d'inflammabilité supérieure:     | Pas pertinent * |
| <b>Caractéristiques des particules:</b> |                 |
| Diamètre équivalent médian:             | Non concerné    |

#### 9.2 Autres informations:

##### Informations concernant les classes de danger physique:

|   |                 |
|---|-----------------|
| Propriétés explosives:  | Pas pertinent * |
| Propriétés comburantes:   | Pas pertinent * |
| Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux:                         | Pas pertinent * |
| Chaleur de combustion:  | Pas pertinent * |
| Aérosols-pourcentage total suivant (en masse) de composants inflammables: | Pas pertinent * |

##### Autres caractéristiques de sécurité:

|                                |                 |
|--------------------------------|-----------------|
| Tension superficielle à 20 °C: | Pas pertinent * |
| Indice de réfraction:          | Pas pertinent * |

\*Pas pertinent en raison de la nature du produit / non déterminant pour les propriétés de danger du produit

### RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1 Réactivité:

Aucune réaction dangereuse attendue dans les conditions normales de stockage, manipulation et utilisation. Voir la rubrique 7 de la Fiche de Données de Sécurité.

#### 10.2 Stabilité chimique:

Chimiquement stable dans les conditions indiquées de stockage, manipulation et utilisation.

#### 10.3 Risque de réactions dangereuses:

En conditions normales, pas de réactions dangereuses susceptibles de produire une pression ou des températures excessives.

#### 10.4 Conditions à éviter:

Applicables pour manipulation et stockage à température ambiante :

| Choc et friction | Contact avec l'air | Échauffement          | Lumière Solaire            | Humidité       |
|------------------|--------------------|-----------------------|----------------------------|----------------|
| Non applicable   | Non applicable     | Risque d'inflammation | Eviter tout contact direct | Non applicable |

#### 10.5 Matériaux incompatibles:

| Acides                  | Eau            | Matières comburantes       | Matières combustibles | Autres                                  |
|-------------------------|----------------|----------------------------|-----------------------|---|
| Eviter les acides forts | Non applicable | Eviter tout contact direct | Non applicable        | Éviter les alcalins ou les bases fortes |

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Voir sous-rubriques 10.3, 10.4 et 10.5 pour connaître précisément les produits de décomposition. En fonction des conditions de décomposition et à l'issue de cette dernière, certains mélanges complexes à base de substances chimiques peuvent se dégager: dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), monoxyde de carbone et autres composés organiques.

### RUBRIQUE 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Aucune donnée expérimentale concernant le mélange et ses propriétés toxicologiques n'est disponible

Contient des glycols et les effets nocifs sur la santé ne sont pas exclus, aussi nous préconisons de ne pas respirer ses vapeurs pendant longtemps

##### Effets dangereux pour la santé:

En cas d'exposition répétée, prolongée ou de concentrations supérieures à celles qui sont établies par les limites d'exposition professionnelles, des effets néfastes pour la santé peuvent survenir selon le mode d'exposition :

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -



## HIDROTEX Black

### RUBRIQUE 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES (suite)

#### A- Ingestion:

- Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, le produit contient toutefois, des substances jugées dangereuses par ingestion. Pour plus d'information, voir rubrique 3.
- Corrosivité/irritabilité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant le produit présente des substances jugées dangereuses dans ce cadre. Pour plus de renseignements, se référer à la rubrique 3.

#### B- Inhalation:

En raison de la matière active incluse dans une matrice, nous tenons à vous signaler que les risques d'inhalation par les voies respiratoires semblent pouvoir être écartés (ce critère prévaut pendant toute l'élaboration de la FDS).

- Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, le produit contient toutefois, des substances jugées dangereuses par inhalation. Pour plus d'information, voir rubrique 3.
- Corrosivité/irritabilité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances jugées dangereuses dans ce cadre. Pour plus de renseignements, se référer à la rubrique 3.

#### C- Contact avec la peau et les yeux:

- Contact avec la peau: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, il contient toutefois, des substances classées dangereuses par contact avec la peau. Pour plus d'information, voir rubrique 3.
- Contact avec les yeux: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant le produit présente des substances jugées dangereuses dans ce cadre. Pour plus de renseignements, se référer à la rubrique 3.

#### D- Effets CMR (carcinogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction):

- Carcinogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances jugées dangereuses au vu des effets décrits. Pour plus d'information, voir rubrique 3.  
IARC: 2-butoxyéthanol (3); Talc (3); Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, < 3 % IP 346 (3)
- Mutagénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances jugées dangereuses dans ce cadre. Pour plus de renseignements, se référer à la rubrique 3.
- Toxicité sur la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances jugées dangereuses dans ce cadre. Pour plus de renseignements, se référer à la rubrique 3.

#### E- Effets de sensibilisation:

- Respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances jugées dangereuses à effets sensibilisants. Pour plus d'information, voir rubrique 3.
- Cutané: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances jugées dangereuses dans ce cadre. Pour plus de renseignements, se référer à la rubrique 3.

#### F- Toxicité pour certains organes cibles (STOT)-temps d'exposition:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances jugées dangereuses dans ce cadre. Pour plus de renseignements, se référer à la rubrique 3.

#### G- Toxicité pour certains organes cibles (STOT)-exposition répétée:

- Toxicité pour certains organes cibles (STOT)-exposition répétée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances jugées dangereuses dans ce cadre. Pour plus de renseignements, se référer à la rubrique 3.
- Peau: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances jugées dangereuses dans ce cadre. Pour plus de renseignements, se référer à la rubrique 3.

#### H- Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, cependant le produit présente des substances jugées dangereuses dans ce cadre. Pour plus de renseignements, se référer à la rubrique 3.

#### Autres informations:

Pas pertinent

#### Information toxicologique spécifique des substances:

| Identification  | Toxicité sévère   |              | Genre |
|---|-------------------|--------------|-------|
|   | DL50 orale        | DL50 cutanée |       |
| 2-butoxyéthanol<br>CAS: 111-76-2  | 1200 mg/kg (ATEi) | 3000 mg/kg   | Rat   |
|   | 3 mg/L (ATEi)     |              | Lapin |
|   |                   |              |       |
| Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités, < 3 % IP 346, < 20.5 cSt @ 40°C<br>CAS: 64742-54-7 | >5000 mg/kg       | >5000 mg/kg  | Rat   |
|   | >20 mg/L (4 h)    |              | Rat   |
|   |                   |              |       |

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -



## HIDROTEX Black

### RUBRIQUE 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée expérimentale sur le produit n'est disponible, concernant les propriétés écotoxicologiques.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car le produit ne contient pas de substances jugées dangereuses dans ce cadre. Pour plus de renseignements, se référer à la rubrique 3.

#### 12.1 Écotoxicité:

##### Toxicité sévère:

| Identification                   | Concentration |                  | Espèce                          | Genre    |
|----------------------------------|---------------|------------------|---------------------------------|----------|
| 2-butoxyéthanol<br>CAS: 111-76-2 | CL50          | 1490 mg/L (96 h) | Lepomis macrochirus             | Poisson  |
|                                  | CE50          | 1815 mg/L (48 h) | Daphnia magna                   | Crustacé |
|                                  | CE50          | 911 mg/L (72 h)  | Pseudokirchneriella subcapitata | Algue    |

##### Toxicité chronique:

| Identification                   | Concentration |          | Espèce        | Genre    |
|----------------------------------|---------------|----------|---------------|----------|
| 2-butoxyéthanol<br>CAS: 111-76-2 | NOEC          | 100 mg/L | Danio rerio   | Poisson  |
|                                  | NOEC          | 100 mg/L | Daphnia magna | Crustacé |

#### 12.2 Persistance et dégradation:

##### Informations spécifiques à la substance:

| Identification                   | Dégradabilité |             | Biodégradabilité |                             |
|----------------------------------|---------------|-------------|------------------|-----------------------------|
|                                  |               |             | Concentration    |                             |
| 2-butoxyéthanol<br>CAS: 111-76-2 | DBO5          | 0,71 g O2/g | 100 mg/L         |                             |
|                                  | DCO           | 2,2 g O2/g  | 14 jours         | cellPeriодоTesteoConte nido |
|                                  | DBO5/DCO      | 0,32        | % Biodégradé     | 96 %                        |

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation:

##### Informations spécifiques à la substance:

| Identification                   | Potentiel de bioaccumulation |      |
|----------------------------------|------------------------------|------|
|                                  |                              |      |
| 2-butoxyéthanol<br>CAS: 111-76-2 | FBC                          | 3    |
|                                  | Log POW                      | 0,83 |
|                                  | Potentiel                    | Bas  |

#### 12.4 Mobilité dans le sol:

| Identification                   | L'absorption/désorption |                      | Volatilité |                                 |
|----------------------------------|-------------------------|----------------------|------------|---------------------------------|
|                                  |                         |                      |            |                                 |
| 2-butoxyéthanol<br>CAS: 111-76-2 | Koc                     | 8                    | Henry      | 1,621E-1 Pa·m <sup>3</sup> /mol |
|                                  | Conclusion              | Très élevé           | Sol sec    | Non                             |
|                                  | Tension superficielle   | 2,729E-2 N/m (25 °C) | Sol humide | Oui                             |

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Non concerné

#### 12.6 Autres effets nocifs:

Non décrits

### RUBRIQUE 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

##### Gestion du déchet (élimination et évaluation):

Consulter le responsable des déchets compétent en matière d'évaluation et élimination. Au cas où l'emballage entrerait en contact avec le produit, il faudra procéder de la même façon qu'avec le produit lui-même dans le cas contraire, il faudra le traiter comme un déchet non dangereux. Il est fortement déconseillé de le verser dans des cours d'eau. Voir sous-rubrique 6.2.

##### Dispositions se rapportant au traitement des déchets:

Législation relative à la gestion des déchets :

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)

### RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -



## HIDROTEX Black

### RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

Ce produit n'est pas réglementé pour le transport (ADR/RID, IMDG, IATA)

### RUBRIQUE 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

#### 15.1 Réglementation, canadienne ou étrangère, relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question:

- Liste extérieure des substances (LES): Pas pertinent
- Liste intérieure des substances (LIS): *2-butoxyéthanol (111-76-2)* ; *Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités , < 3 % IP 346, < 20.5 cSt @ 40°C (64742-54-7)*

#### Dispositions spéciales en matière de protection des personnes ou d'environnement:

Il est recommandé d'utiliser l'information recueillie sur cette fiche de données de sécurité faisant office d'information de départ pour une évaluation des risques des circonstances locales dans le but d'établir les mesures nécessaires en matière de prévention des risques pour la manipulation, l'utilisation, le stockage et l'élimination du produit.

#### Autres législations:

Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)

### RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

#### Législation s'appliquant aux fiches de données en matière de sécurité:

Cette fiche de données de sécurité a été réalisée conformément à l'ANNEXE 1-ÉLÉMENTS D'INFORMATION FIGURANT SUR LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ du Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17), modifié par le DORS/2020-38 et le DORS/2022-272.

#### Textes des phrases législatives dans la rubrique 2:

H227: Liquide combustible.

#### Textes des phrases législatives dans la rubrique 3:

Les phrases inscrites ne portent pas sur le produit lui-même, elles sont seulement à titre d'information et se réfèrent aux composants individuels qui apparaissent dans la section 3

#### SIMDUT 2015:

- Acute Tox. 3: H331 - Toxique par inhalation.
- Acute Tox. 4: H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- Asp. Tox. 1: H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- Flam. Liq. 4: H227 - Liquide combustible.
- Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée.

#### Conseils relatifs à la formation:

Une formation minimum en matière de prévention des risques au travail est recommandée pour le personnel qui va manipuler ce produit, dans le but de faciliter la compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité au même titre que l'étiquetage du produit.

#### Sources de documentation principale:

<http://whmis.org/>

#### Abréviations et acronymes:

- IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses
  - IATA: Association internationale du transport aérien
  - ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale
  - DCO: Demande chimique en oxygène
  - DBO5: Demande biologique en oxygène après 5 jours
  - FBC: Facteur de bioconcentration
  - DL50: Dose létale 50
  - CL50: Concentration létale 50
  - CE50: Concentration effective 50
  - Log Pow: Coefficient de partage octanol/eau
  - IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- Date d'établissement: 2022-04-01  
Révision: 2024-02-20

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -



Fiche de données de sécurité  
Selon SIMDUT 2015 (modifié par DORS/2022-272)

## **HIDROTEX Black**

L'information contenue sur cette Fiche de données de sécurité est fondée sur des sources, des connaissances techniques ainsi que sur la législation en vigueur au niveau national, ne pouvant en aucun cas, garantir l'exactitude de celle-ci. Il est impossible de considérer que ladite information est une garantie des propriétés dudit produit. Il s'agit simplement d'une description concernant les exigences en matière de sécurité. La méthodologie et les conditions de travail des utilisateurs de ce produit ne relèvent pas de nos connaissances et de nos contrôles, l'utilisateur devant toujours assumer en toute responsabilité les mesures nécessaires à prendre pour observer les exigences légales en matière de manipulation, stockage, usage et élimination de produits chimiques. L'information contenue sur cette fiche de sécurité ne concerne que ce produit, ce dernier ne devant pas être utilisé à d'autres fins que celles qui y sont stipulées.

**FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**